

# PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 05 NOVEMBRE 2020

## Etaient présents :

Mmes Barret, Dechavanne, Delautre, Guillemeau, Madé, Raoult-Micor, Rodrigues, Teixeira, Le Roux et Umenc, enseignantes et M. Montaut, directeur.

M. et Mmes Anne Beaudet-Baglin, Miguel Michanol, Vanessa Jouvenet, Johanne Huynh-Pouclée et Julie Schrotter (Pour la FCPE) et Mathieu Grenier, Emilie Bernardin Skalen, Benjamin Mansiat et Violette Lemyze (pour l'AAPEH).

Mme CHERREAU, DDEN.

M. Beaucouest ; élu, représentant de la mairie.

## Absents excusés :

Mme CHAMPAGNAC, Inspectrice de l'Education Nationale,

Mme POULIEZ, psychologue scolaire membre du RASED,

Mmes PARENT et DA INES, professeurs des écoles.

*Secrétaire de séance : Mme Barret*

## 1. Présentation de l'équipe enseignante :

Trois nouvelles enseignantes ont été accueillies à la rentrée de septembre :

- Mme Célia Teixeira en complément du temps partiel de Mme Rodrigues pour la classe 5 de MS
- Mme Anaïs Le Roux binôme de Mme Parent pour la classe 8 de MS
- Mme Jennifer Da Ines en complément du temps partiel de Mme Delautre pour la classe 7 de GS.

Mme Raoult-Micor (classe 1) classe de PS/MS, Mme Dechavanne (classe 2) classe de PS, Mme Barret (classe 3) classe de PS, Mme Guillemeau (classe 4) classe de PS/MS, Mme Madé (classe 6) classe de GS et Mme Umenc (classe 9) classe de GS.

Les ATSEM de l'école sont au nombre de 9, une pour chaque classe.

## 2. Point sur la direction de l'école maternelle Victor Schœlcher.

L'équipe enseignante, les représentants des parents remercient Mme Le Biller pour l'intérim de direction effectué jusqu'aux vacances de la Toussaint dans des conditions peu évidentes.

Déjà présent l'année dernière en tant que directeur, M. Montaut Jean-Baptiste s'est réengagé pour la direction à compter du lundi 02 novembre et ce durant l'année scolaire

2020/2021 ; en étant déchargé trois jours par semaine pour le bureau et assurant ses fonctions de ZIL (remplaçant) un jour par semaine (les vendredis).

### **3. Election des représentants des parents d'élèves :**

BILAN DU SCRUTIN d'octobre 2020 : **52,71 %** de participation (en hausse de **5%** par rapport à l'année dernière).

PARENTS ELUS TITULAIRES :

- Pour la FCPE :

Anne Beaudet-Baglin (tête de liste), Miguel Michanol, Vanessa Jouvenet, Johanne Huynh-Pouclée et Julie Schrotter.

- Pour l'AAPEH :

Mathieu Grenier (tête de liste), Emilie Bernardin Skalen, Benjamin Mansiat et Violette Lemyze.

### **4. Structure de l'école et bilan de la rentrée 2020**

L'école compte **248 élèves**, répartis comme suit :

- **82 petits** :

- **31** dans la classe 2
- **29** dans la classe 3
- **10** dans la classe 1 de PS/MS
- **12** dans la classe 4 de PS/MS

- **98 moyens** :

- **20** dans la classe 1 de PS / MS
- **18** dans la classe 4 de PS / MS
- **31** dans classe 5 de MS
- **29** dans la classe 8 de MS

- **68 grands** :

- **23** dans la classe 6 de GS
- **22** dans la classe 7 de GS
- **23** dans la classe 9 de GS

**Attention** : de nouvelles inscriptions peuvent modifier ces effectifs.

La rentrée des PS s'est effectuée sur deux journées. Les élèves accueillis mardi matin étaient de retour jeudi matin. Les classes de petites sections étaient donc à effectif complet dès le jeudi.

Ce deuxième accueil était, de ce fait, moins individualisé et nous nous en excusons. Nous avons été contraint par le protocole sanitaire en vigueur, qui a évolué depuis et qui évoluera très certainement encore.

Toutes les informations concernant la rentrée sont consignées dans le livret de rentrée fourni aux parents.

Les parents d'élèves précisent qu'ils ont vraiment apprécié l'entrée par la cour (portails blancs) plutôt que par le sas (couloir exigu). Si les protocoles le permettent l'an prochain, il serait pertinent et bénéfique de conserver cet accès, plus large et moins angoissant pour les enfants.

## **5. Règlement intérieur, protocoles et situation sanitaire de l'école :**

Les protocoles, évoluant en fonction de la situation sanitaire et des risques d'attentat, impliquent des réajustements telles que les entrées et les sorties. Toutes ces actions sont mises en place afin d'optimiser la sécurité de nos élèves.

Conscients que cela peut s'avérer contraignant pour les parents, il est à noter que les décisions sont toujours prises dans l'intérêt des enfants.

Le plan Vigipirate est également **renforcé**. C'est pourquoi, à partir du jeudi 05 novembre 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre, l'équipe enseignante a décidé d'interdire l'accès aux parents et d'échelonner les entrées et les sorties de la manière suivante :

- Les entrées se font par le portail blanc, de **8h20 à 8h30** pour les **classes 1, 2, 3 et 4** et de **8h30 à 8h40** pour les **classes 7, 8 et 9**. Rien ne change pour les classes 5 et 6.

- Afin de rester cohérents, les sorties se feront de **16h20 à 16h30** pour les **classes 1, 2, 3 et 4** (dans cet ordre de passage) et de **16h30 à 16h40** pour les **classes 7 et 9** par le portail blanc.

Il est primordial de bien respecter les horaires afin de garantir également le non-brassage des élèves au moment des entrées et des sorties.

Aussi, nous demandons aux parents de ne pas rester devant l'école pour répondre à cette double contrainte du plan Vigipirate et de la situation sanitaire complexe.

Les exercices de sécurité incendie sont organisés deux fois par an par l'école. Un exercice a été effectué le 16 octobre à 11h20. Aucun élément connu ne permet de douter des bonnes conditions de sécurité dans l'école.

Plusieurs exercices de PPMS seront organisés cette année.

Le règlement intérieur s'appuie sur le règlement départemental des Yvelines.

Ce dernier a été voté à l'unanimité. Il n'a subi aucune modification par rapport à l'année précédente. Seuls les horaires et les procédures d'entrée et de sortie sont susceptibles d'être modifiés en fonction du contexte sanitaire et/ou sécuritaire.

Pour faciliter les démarches administratives de début d'année, les parents demandent à la mairie de mutualiser leurs fiches d'inscription avec l'école afin d'éviter les doublons.

### **1) Bilan des 4 ans par la pmi**

Une visite médicale des élèves de MS organisée par le Conseil général par le biais de la PMI (Protection Maternelle Infantile) permettra d'établir un bilan des enfants de 4 ans. Celle-ci fait partie des 20 examens obligatoires entre 0 et 6 ans. Ce sont des examens bienveillants visant à détecter d'éventuels troubles méconnus et consistent en des dépistages sensoriels : vision, audition, langage, hygiène bucco-dentaire, surcharge pondérale ; résultats retranscrits dans le carnet de santé pour une liaison avec les professionnels de santé.

Les parents sont informés individuellement de ces visites et auront un retour de la part des infirmières. Elles se dérouleront pendant le temps scolaire dans l'enceinte de l'école. La présence des parents au cours de ces visites n'est pas obligatoire mais vivement recommandée. Les dates n'ont, pour le moment, pas été communiquées aux parents.

Pour résumer, le bilan PMI des 4 ans c'est « **dépister pour mieux grandir** ».

A noter que les élèves absents le jour de l'examen n'auront pas la possibilité de passer un autre jour au vu du grand nombre d'élèves.

### **2) Bilan de la coopérative scolaire**

En 2019-2020, Mme BARRET était la mandataire de la coopérative scolaire de l'école, encadrée par l'OCCE.

La coopérative scolaire est alimentée par plusieurs sources que nous remercions : une allocation de la mairie, la participation volontaire des familles, la recette de la kermesse organisée par les parents d'élèves. La vente des photos permet également d'alimenter la coopérative scolaire.

Cette dernière nous permet d'améliorer la vie quotidienne de l'école et de financer certaines activités : élevages, jardinage, photos, achat de matériel de bricolage, de matériaux pour des projets spécifiques, d'albums pour les classes, ...

Pour cette nouvelle année scolaire, la mandataire sera à nouveau Mme BARRET.

L'école Victor Schœlcher a reçu **3852 euros de dons**. L'équipe enseignante tenait à vous remercier sincèrement pour cette aide précieuse qui permettra de financer des spectacles, du matériel pédagogique, des locations de car dans le cadre de sorties ...

Pour l'année scolaire 2020/2021, l'école a dépensé **1127,43 euros** pour l'achat de matériel de sport : des tapis, des cônes, des ballons en nombre, des chasubles, ...

Des dépenses seront également effectuées dans le cadre de notre projet d'école « le jardinage ».

Le solde de la coopérative est à ce jour de **8700 euros**.

### **3) Le suivi des élèves à besoin particuliers, le RASED**

Outre les enseignantes ici présentes et les Atsem, les enseignants spécialisés membres du Rased sont susceptibles d'intervenir auprès des élèves de l'école.

Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté) comprend notamment les postes suivants :

- Le psychologue scolaire
- Le maître G qui a reçu une formation particulière pour aider les enfants ayant besoin d'une aide comportementale (parti à la retraite, et non remplacé)
- Le maître E qui apporte aux élèves une aide pédagogique

Cette année, sur le réseau Réveil Matin dont dépend notre école, sont présents :

- La psychologue scolaire,
- Des enseignants spécialisés

Il y a des concertations entre les membres du RASED et les enseignantes de l'école, comme dans les autres écoles de la ville. Le RASED étudie les besoins pour déterminer quelles interventions mettre en place, auprès de quelles écoles et quels élèves.

Les enseignantes précisent que ce sont elles qui signalent les élèves au RASED.

Les parents souhaitent rédiger un courrier de la part des fédérations pour appuyer la nomination de maitres E et G.

### **• PROJET D'ECOLE**

Le projet d'école est établi pour cinq ans (2020-2025).

Notre projet « jardinage » débutera donc cette année.

## • ACTIVITES ET SORTIES PEDAGOGIQUES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

### **SORTIES :**

- **Les activités sportives** (rugby et piscine) seront reconduites avec les élèves de GS. Il y aura 4 séances de piscine et 10 de Rugby programmées pendant les périodes 4 et 5. L'équipe enseignante rappelle que l'encadrement de ces sorties est strictement réglementé, et que sans la participation de parents accompagnateurs, elles ne peuvent pas avoir lieu.
- **Le projet cinéma** se poursuit cette année, sous réserve du protocole sanitaire renforcé. Il a pour but de former « l'enfant spectateur » par la découverte active de l'art cinématographique en faisant découvrir en salle de cinéma des courts-métrages de qualité à des jeunes spectateurs et à leurs enseignants.
- **La fête de Noël** sera très certainement annulée cette année au vue de la situation sanitaire

A noter que toutes les sorties sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Les parents demandent si la rencontre « parent-enseignant » de fin d'année (décembre ou janvier) sera annulée. Cela dépendra des consignes nationales et académiques.

## • AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTE APC

ORGANISATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES (APC)  
Les séances d'APC ont lieu les lundis et jeudis, de 11h45 à 12h15.

Elles peuvent prendre 3 formes différentes :

- ❖ Dispositif 1 : Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, comme l'aide personnalisée des années précédentes.
- ❖ Dispositif 2 : Aide au travail personnel.
- ❖ Dispositif 3 : la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Dans notre école, les dispositifs 1 et 2 ont été retenus pour le début d'année.

Les élèves de GS ont tous participé à ces séances au cours de la première période de l'année, ce qui a permis de faire un point plus précis sur leurs besoins. Ces séances en petits groupes favorisent la prise de parole, permettent aux enseignantes de consacrer du temps de manière plus individualisée aux élèves.

Les enseignantes de PS et MS ont apporté leur soutien aux autres enseignantes.

Pour les périodes suivantes, en ce qui concerne les GS, ces séances permettront de travailler en graphisme ou en mathématiques selon les besoins des élèves. Les enseignantes de MS profiteront de ces séances pour travailler certains aspects du projet d'école : soit en langage, soit dans le vivre ensemble avec l'établissement et le respect de règles...

#### **4) Le périscolaire**

Le périscolaire propose deux services de cantine :

- ✓ **Les PS / MS (classes 1, 2, 3 et 4)** : les élèves sont placés à table par classe. Aucun élève d'une autre classe peut venir combler une table.

L'école et le périscolaire font en sorte de respecter le non-brassage des élèves en gardant une cohérence des « groupes classes ».

- ✓ **Les MS / GS (classes 5, 6, 7, 8 et 9)** : même fonctionnement.

Les Atsem ne mangent plus avec les enfants et ne sont pas plus de deux pendant leur pause déjeuner.

Les enseignants déjeunent à leur domicile, dans leur classe ou dans la salle des maîtres (jamais plus de trois).

Cette adaptation s'est faite naturellement afin de ne pas revivre la situation de crise (avant les vacances de la Toussaint).

Un coordinateur du périscolaire sera nommé le 26 novembre pour notre école.

#### **5) Les dotations informatiques pour les écoles**

La mairie a doté toutes les écoles de la ville d'appareils numériques. Nous avons effectivement reçu un vidéoprojecteur flambant neuf qui a disparu le jour même. Madame Le Biller doit se rendre au commissariat afin d'effectuer une déclaration de vol.

#### **6) Travaux demandés**

- ✓ Un abri extérieur à l'école a été demandé pour les vélos devant le réfectoire. Cela permettrait également de s'abriter (mamans avec poussette, enfants avec trottinette) lors de grosses intempéries.
- ✓ L'équipe enseignante réitère sa demande pour des bacs de jardinage. La mairie se porte partie prenante dans le projet « jardinage ».
- ✓ Un abri entre les deux portails blancs a également été demandé. Les différents protocoles ont impliqué une adaptation de l'école (entrées/ sorties). Pour faciliter ces adaptations, un abri à cet endroit semble pertinent.

Les parents souhaiteraient obtenir un calendrier des travaux lors du prochain conseil d'école car, en ce qui concerne les gros travaux prévus par la mairie, il n'y a pas de dates précises sur leur réalisation.

#### **Remerciements :**

Merci aux représentants de parents, au représentant de la mairie, au représentant de l'éducation nationale et à l'équipe enseignante pour leur collaboration.

Rendez-vous au prochain conseil d'école qui se tiendra le

**Mardi 09 février 2021 de 18h00 à 20h00**

#### **Dates des prochains conseils d'école :**

**Mardi 09 février 2021 et Lundi 31 mai 2021 de 18h00 à 20h00**